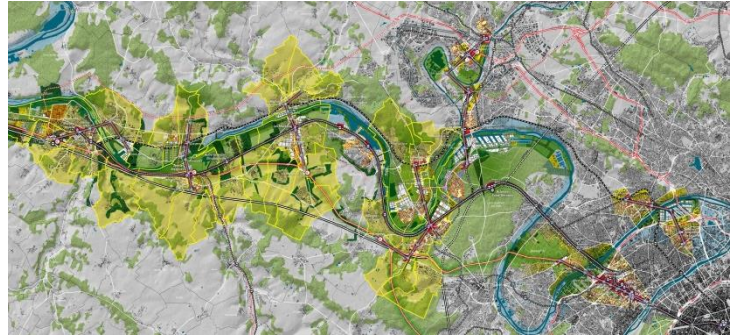
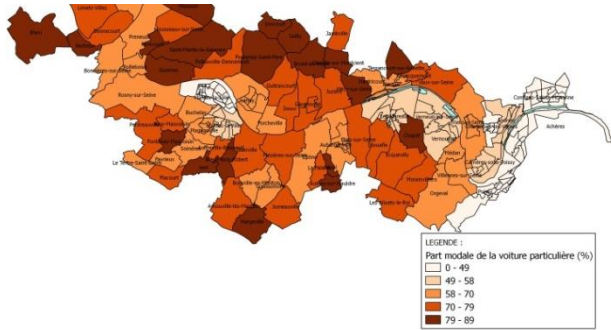


Participation au Conseil Scientifique de l'Atelier International du Grand Paris



Maître d'œuvre :

Atelier International du Grand Paris (AIGP)

Etude sur la vulnérabilité-mobilité des ménages de l'axe seine et sur son atténuation

Janvier – Juillet 2013

Partenaire: Antoine Grumbach et Associés

CONTENU DE LA MISSION 2EI

Phase 1 : Analyse qualitative de la vulnérabilité-mobilité sur le territoire de l'Axe Seine.

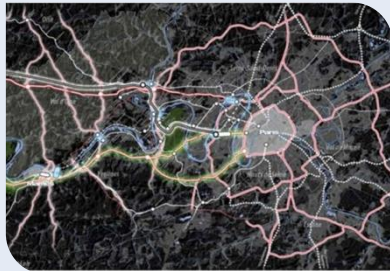
- Définition de la vulnérabilité- mobilité (causes, seuils, enjeux),
- Analyse de la structure du territoire (urbanisation, densité, aires d'influence, attractivité, etc.),
- Analyse de l'offre de transport actuelle ,
- Diagnostic socio-économique du territoire ,
- Compréhension des grands équilibres économiques et sociaux à l'échelle du territoire et zoom sur les secteurs à enjeux (gares de Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville, Les Mureaux, Epône et Poissy).

Phase 2 : Analyse quantitative de la vulnérabilité-mobilité sur le territoire de l'Axe Seine.

- Détermination de l'indice de vulnérabilité-mobilité des communes de l'Axe Seine,
- Analyse cartographique de la vulnérabilité sur l'ensemble du territoire et zooms sur certains secteurs,
- Etude de l'atténuation de la vulnérabilité par le prolongement du RER Eole.

Phase 3 : Participation à la publication collective, *Les formes de la Métropole, un inachèvement perpétuel*, Paris, 2013

Au sein de cette publication sur le thème des « Systèmes métropolitains », 2EI a rédigé un article intitulé « *Mobilités et métropoles : de nouvelles limites, de nouveaux exclus?* »



Le conseil scientifique de l'AIGP a pour mission de produire des avis et expertises ainsi que de réaliser des études et analyses prospectives et de recherches liées aux problématiques du Grand Paris.

Un des problématiques prises en compte est celle des inégalités face aux mobilités qui constituent une forme d'exclusion sociale. Tout projet de transport doit contribuer à la réduction de la vulnérabilité-mobilité, risque pour la fraction des habitants de la métropole exposée à l'accroissement de la précarité énergétique.